



Socialement responsable

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 1^{er} avril 2015

Compte rendu du CA de l'ANGDM du 26 mars 2015

Une dizaine de points étaient à l'ordre du jour du CA.

Approbation du PV du 16 décembre 2014 :

Le PV est adopté à l'unanimité.

Information du Président et du Directeur :

Le Directeur informe le CA que suite à la demande de la DSS, il retire deux fiches ASS de l'ordre du jour qui n'ont pas eu l'aval des tutelles :

- Revalorisation des aides ménagères
- Aide d'entrée en EHPAD.

Suite à ces annonces, les administrateurs CFTC – CFDT – CGT – FO – CGC représentant les salariés ont demandé une suspension de séance.

A l'issue de la suspension de séance, les administrateurs représentant les salariés ont décidé :

- De valider les fiches vacances comme proposé par le groupe de travail à cet effet, pour ne pas pénaliser les mineurs.
- De valider les comptes de l'Agence, afin qu'elle puisse fonctionner et gérer les dossiers en cours : ASS, paiement trimestriel, etc.
- De faire une déclaration dénonçant le comportement des tutelles et d'envoyer un courrier à la Ministre de la Santé, Marisol TOURAINE, (courrier joint en annexe) lui rappelant les engagements pris envers la corporation minière.
- De quitter la séance.

Suite au départ des administrateurs, le Président a décidé de suspendre le CA. En attendant, la réponse des tutelles, un CA extraordinaire devrait se réunir prochainement.

Francis LUCAS
Administrateur